



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E56289

VALABLE JUSQU'AU 05/11/2024

ÉDITÉ LE 22/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/06/1963

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 06/05/2003
45 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SOISSONS B716380274

Siret : 716 380 274 00010

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 4400004

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 475471Q/1247000/402817

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 475471Q/1247000/402817

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2022

Raison sociale : ROQUIGNY (ENTREPRISE)

1 BOULEVARD JULES FERRY
B.P. 160
02204 SOISSONS CEDEX

Téléphone : 03 23 53 39 53

Portable : 06 72 93 42 22

Site Internet : www.roquigny.fr

E-mail : contact@roquigny.fr

Responsabilité légale :

HERMET ERIC DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fax : 03 23 53 79 71

Effectif moyen : 38

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	29/08/2023
3123	Tuiles plates (Technicité supérieure) Mention RGE	29/08/2023
3133	Ardoises (Technicité supérieure) Mention RGE	29/08/2023
3153	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité supérieure) Mention RGE	29/08/2023
3163	Couverture en plomb (Technicité supérieure) Mention RGE	29/08/2023
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	29/08/2023
3213	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité supérieure) Mention RGE	24/11/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'AMIENS
2EME ETAGE - IMMEUBLE LE TANIN
34 AVENUE D'ALLEMAGNE
80090 AMIENS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.